

1970-2000



De la rue Gonod au quartier
Kessler-Rabanesse :
les 200 ans d'histoire de l'école
d'art à Clermont-Ferrand.

Loïc Borde

Cahier 4

Vers une spécialisation « Art »

Au lendemain des événements de mai 1968, l'École régionale des Beaux-Arts de Clermont-Ferrand est loin d'être préparée aux réformes à venir. Sous-équipée aussi bien en matériel qu'en personnel enseignant, l'école survit tant bien que mal. En effet, la quasi-totalité des enseignements est assurée par cinq professeur·es, ce qui est relativement peu pour une école de cette taille. Il est également fait mention, lors d'un rapport d'inspection de janvier 1971, du triste état de certains ateliers, avec l'exemple de l'atelier de céramique qui, malgré les beaux résultats obtenus en termes de formes, n'a pu présenter à l'inspecteur que des projets crus, puisqu'une erreur de dimensions dans la commande d'un four a fait que rien ne peut y être cuit. Heureusement, un nouveau four est finalement acquis quelques mois plus tard, à Pâques, pour permettre aux

élèves se présentant au diplôme de le passer dans de bonnes conditions.¹²⁹ À partir de 1973, l'école va commencer à s'orienter vers la création d'un département « Art » en vue de la préparation au DNSEP dans cette option. À la fin de l'année scolaire 1972-1973, elle ne dispose cependant pas encore des moyens matériels nécessaires à la demande d'agrément. En effet, son équipement audio-visuel demeure très limité (alors même que cette orientation est mise en avant dans la nouvelle réforme), elle ne dispose pas de laboratoire de photographie (également nécessaire), et il manque des professeur·es pour certains enseignements phares. Si toutes les sections du DNBA (à l'exception de la Publicité) sont préparées, un candidat se présente tout de même en 1973 au DNBA « Décoration Volume » alors qu'aucun·e professeur·e n'enseigne dans ce domaine à l'École régionale. L'enseignement est encore considéré comme trop académique, avec notamment beaucoup d'études de nus. Néanmoins, l'école se place dans un certain contexte culturel, en

plein centre-ville, à côté de l'école municipale d'imprimerie (préparant au CAP), d'un Centre Culturel municipal, du Conservatoire de Musique (comprenant une section d'Art dramatique) ; et l'arrivée d'un nouveau directeur, pour la rentrée 1973-1974, va beaucoup influencer sur l'orientation que va prendre l'école vers la création d'un département « Art ». Lors d'une table ronde organisée entre les professeur·es au début de l'été 1973, l'éventualité de la création d'un tel département est d'ailleurs bien accueillie, même s'ils·elles expriment le souhait de maintenir les cours spécifiques de peinture, sculpture, céramique et gravure, pour les élèves souhaitant préparer le DNBA dans ces spécialités. Il est également acté très vite que l'école se spécialiserait dans l'option « Art », tout simplement pour des questions budgétaires, celle-ci ne proposant de toute façon pas d'enseignements spécifiques aux deux autres départements « Communication visuelle et audio-visuelle » et « Environnement ». Le nouveau directeur, Serge Hélias¹³⁰, souhaite également ouvrir l'école sur l'extérieur, en

129. Voir AN, 19870592/3 : Rapport d'inspection de l'année 1970-1971.

130. Directeur de l'École régionale entre 1973 et 1991.



favorisant la venue ponctuelle d'artistes d'une part, et en encourageant la « sortie » des étudiant-es et des enseignant-es pour la visite d'expositions, et l'organisation de manifestations artistiques, d'autre part. Le directeur va également inciter les professeur-es de l'école à réaliser une exposition de leurs travaux personnels tous les ans, ou tous les deux ans, afin de développer l'art contemporain à Clermont-Ferrand, et qu'au-delà de leur fonction de formateur-rices de plasticien-nes, les enseignant-es demeurent des créateur-rices. En parallèle, il souhaite aussi mettre en place une collaboration avec d'autres écoles d'art, notamment celles de Saint-Etienne, dont le directeur, M. Tautel, est une connaissance à lui, ainsi que des échanges pédagogiques avec les écoles de Limoges et de Bourges. D'un point de vue plus régional, il désire également renforcer les liens avec l'école d'art de Moulins, et invite dès son arrivée à la tête de l'École régionale, son homologue moulinois pour discuter d'une éventuelle collaboration entre les deux écoles.¹³¹ Malheureusement, ce rapprochement

n'aura jamais lieu puisque l'École des Beaux-Arts de Moulins est fermée par décision municipale à la rentrée 1973-1974, à la suite d'un déficit financier, et du trop petit nombre d'élèves originaires de Moulins et de l'Allier (5 étudiant-es) par rapport au nombre de celles et ceux venant d'autres départements, notamment de la Loire et de Haute-Loire (environ 50 étudiant-es).¹³²

Serge Hélias se présente, dans un entretien accordé à *La Montagne* et paru en deux parties les 6 et 7 novembre 1973, comme le tenant de la réforme des enseignements artistiques pour l'École régionale. Il en fera une priorité dès le début de son directorat, et sera à l'origine d'une première demande d'agrément émise en février 1974. Plutôt qu'une demande officielle d'agrément, cette date correspond davantage au récapitulatif de l'état de l'école réalisé par le directeur au maire de Clermont-Ferrand, afin de préciser les manques qu'il reste à combler, et de budgétiser le coût de l'opération.

À l'hiver 1974, l'école dispose ainsi de deux ateliers de dessin (dont un avec des gradins), de

131. Voir AN, 19870592/3 : « Quelques réflexions à propos de l'École régionale des Beaux-Arts et Arts industriels de Clermont-Ferrand », Gérald Froidevaux (Inspecteur principal de l'Enseignement artistique), 1973.

132. Voir AN, 19870592/8 : Extrait du rapport d'activité de 1973 du Comité régional des Affaires culturelles de la région Auvergne.

deux ateliers de peinture (dont un spécifiquement réservé aux diplômés), de deux ateliers de sculpture, avec encore l'un d'entre eux réservé aux diplômés, et disposant de tout le nécessaire pour la réalisation de travaux sur bois, métal et pierre, ainsi que d'un atelier de gravure composé d'une presse taille douce et de deux presses lithographiques, et enfin d'un atelier de décoration plane et volume au sein duquel est mise en place une initiation à la tapisserie. Les ateliers de céramique, de poterie, de décoration et de tapisserie sont par ailleurs présentés par le directeur comme une spécificité de l'École régionale, sur laquelle il compte s'appuyer lors de la future demande d'agrément. Celle-ci ne saurait cependant être effective sans la création d'un laboratoire de photographie et d'un éventuel atelier de synthèse (afin de travailler le plastique), projet difficilement réalisable sans une augmentation considérable du budget attribué à l'école. Au-delà de l'aspect financier, le manque de place pour rajouter les cours manquants rend de plus en plus nécessaire le départ de l'École d'Architecture qui, bien que séparée

pédagogiquement de l'école d'art, partage toujours avec celle-ci les locaux de la Halle aux blés. Le coût approximatif est estimé par le directeur à environ 95.000 francs, pour la création du laboratoire de photographie (et l'achat du matériel nécessaire), ainsi que les salaires d'un·e enseignant·e plasticien·ne polyvalent·e à temps plein (requis pour l'agrément), et d'un·e professeur·e technicien·ne photographe à temps partiel. Malgré sa demande et la réduction au minimum du matériel pour le laboratoire de photographie, la requête de Serge Hélias demeure cependant lettre morte lors des délibérations au conseil municipal.¹³³ Durant l'année scolaire 1975-1976, une première mission d'inspection destinée à étudier l'accord de l'agrément du département « Art » est organisée, mais n'aboutit pas, les inspecteurs jugeant que l'équipe pédagogique manquait de professeur·es à certains postes (les deux cités précédemment), et avait encore une certaine difficulté à comprendre l'état d'esprit de la réforme, notamment à propos du décroisement des ateliers. Il est également précisé que l'agrément ne saurait de

toute façon avoir lieu, tant qu'un laboratoire de photographie équipé ne serait pas fonctionnel à l'École régionale. Néanmoins, en 1975, un accord de principe est finalement donné par la municipalité afin de financer la future formation au DNSEP « Art ». Une nouvelle inspection, en juin 1976, va alors enfin octroyer l'agrément tant espéré du département « Art », sous réserve cependant que soient employé·e un·e plasticien·ne polyvalent·e et un·e enseignant·e technicien·ne pour la photographie. L'inspecteur s'étonne toutefois d'avoir pris connaissance de cours destinés à la préparation au DNSEP dès la rentrée 1976-1977, avant même que l'agrément ne soit accordé à l'école, et que 17 étudiant·es étaient inscrit·es dans ces cours en première année. Les autres étudiant·es, inscrit·es dans les ateliers de peinture, sculpture, gravure, décoration et céramique préparaient quant à elles·eux le DNBA dans leur section respective, seul diplôme du cycle long habilité par l'école au moment de l'inspection.¹³⁴ Une nouvelle mission est organisée en décembre 1976 par l'Inspection de l'Enseignement

133. Voir AN, 19870592/8 : Lettre de Serge Hélias au maire de Clermont-Ferrand, 17 février 1974.

134. Ibid. Notes pour le rapport d'inspection réalisé par l'inspecteur Alexandre Bonnier en 1976.

135. Voir AN, 19870592/3 : Rapport de mission, Ecole des Beaux-Arts de Clermont-Ferrand, mission effectuée les 14-15 décembre 1976 par C. Bisserier (chargé de mission).

136. La création du département d'Arts plastiques à l'université de Clermont-Ferrand, en décembre 1974, est facilitée par le contexte politique. En effet, Valéry Giscard d'Estaing (maire de Chamalières entre 1967 et 1974) est élu Président de la République en mai 1974, et prend alors pour ministre de l'Education (également responsable des universités à cette époque), un certain René Haby, recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand, qui va octroyer l'habilitation pour la création du D.E.U.G. d'Arts plastiques demandée par l'université.

artistique, afin de contrôler l'insertion de l'enseignement dispensé à l'école dans la ligne directrice de la réforme. Dans le rapport correspondant, il est fait mention des efforts réalisés par les enseignant·es, qui ont su adapter leur démarche et être attentif·ves aux nouveaux objectifs malgré le manque de moyens financiers. L'une des caractéristiques de l'école est toujours d'afficher ouvertement une forme de prédilection pour le croquis et l'académie de nu. Si dans son rapport, le chargé de mission désigne cette forme d'enseignement comme une particularité de l'école, son commentaire n'est cependant pas établi comme une critique de ce principe, puisqu'il précise que « la dimension formatrice d'un enseignement tient beaucoup moins à son prétexte qu'aux développements qui en sont tirés ».¹³⁵ Les critiques portent davantage sur la façon dont sont réalisés la plupart des enseignements, et notamment sur le développement d'exercices à partir d'une théorie énoncée dans un cours magistral. La réforme préconise au contraire de laisser une plus grande place

à l'expression spontanée, et d'établir plutôt l'expérimentation à partir de constats faits sur les travaux réalisés par les étudiant·es. La méthode qui consiste à appliquer une théorie est considérée comme normalisatrice de l'expression, et tend à réduire les tentatives d'expérimentation et de recherche personnelle. En d'autres mots, la réforme pousse plutôt vers un inversement de la manière d'enseigner. Plutôt que de partir d'un cours magistral que l'élève cherche à appliquer dans son travail, il s'agit dorénavant, pour les professeur·es, d'exploiter la production artistique des élèves, en analysant les procédés par lesquels ces dernier·es ont tenté de résoudre un problème d'expression plastique, pour finalement conduire à une expérimentation vérifiant les lois de la perception et des couleurs ; cette méthode, également applicable sur des travaux réalisés en graphisme et en volume, ayant pour but d'aider au décroisement des ateliers et des enseignements. La réorganisation de ces derniers dans l'esprit de la réforme, notamment durant le cycle

d'initiation, doit viser à un élargissement du tronc commun, et éviter une pré-spécialisation trop précoce. De cette façon, à la fin de la première année, chaque étudiant·e doit pouvoir avoir la possibilité de s'orienter objectivement vers n'importe laquelle des trois sections « Art », « Communication visuelle et audio-visuelle », et « Environnement », y compris quand, comme c'est le cas à Clermont-Ferrand, l'école d'art ne prépare pas aux trois départements dans le cycle long. Après plusieurs années de mise en place, la situation ne sera finalement stabilisée qu'à la fin de l'automne 1978, avec l'adoption par le conseil municipal des propositions visant à la création du dernier poste à pourvoir afin de mettre en place définitivement le département « Art », celui de plasticien·ne polyvalent·e, jusque-là assuré par le directeur Serge Hélias. Les années 1970 voient également la signature, le 4 décembre 1974, d'une convention de collaboration entre l'École régionale et l'Université de Clermont, à la suite de la création d'une faculté d'arts plastiques.¹³⁶ La faculté assure



alors l'enseignement théorique, quand l'enseignement pratique, l'expression plastique, est réalisée par les enseignant-es de l'école des Beaux-Arts. Jusqu'en 1977, les étudiant-es suivant la formation d'arts plastiques (en nombre relativement réduit) sont accueilli-es dans les ateliers de l'école afin d'en suivre les enseignements. Mais à partir de l'année universitaire 1977-1978, le nombre de candidat-es augmente considérablement, ce qui pose de sérieux problèmes quant à leur accueil dans les locaux de l'école, et notamment dans les ateliers de volume. Cette situation pousse l'École régionale, ainsi que le département d'histoire de l'art de l'université, responsable de l'enseignement de la faculté d'Arts plastiques, à demander la création d'un nouveau poste d'enseignant-e à l'école d'art.¹³⁷ La demande coïncide alors avec celle relative au poste de plasticien-ne polyvalent-e nécessaire à la mise en place définitive du département « Art » de l'école, et sera donc actée en 1978. Néanmoins, les difficultés de coordination entre l'université et l'école d'art, auxquelles s'ajoute le manque de place dans les locaux de la Halle aux blés, vont rendre

compliquée cette collaboration. En outre, l'université de Clermont-Ferrand n'est habilitée qu'à décerner le DEUG¹³⁸ d'Arts plastiques, et ne dispose d'aucune autorisation du ministère pour la troisième année et l'obtention de la licence. Les étudiant-es inscrit-es en DEUG à Clermont-Ferrand doivent donc changer de ville et d'université pour obtenir leur diplôme (à Bordeaux et Paris notamment), une situation pour le moins peu attractive, à la fois pour elles-eux et pour leurs professeur-es. Le département d'Arts plastiques finira alors par être supprimé rapidement. Au début des années 1980, l'École régionale se conforte dans la préparation au seul département « Art ». Néanmoins, les enseignements du tronc commun sont élargis et développés, notamment la recherche graphique et la cellule audio-visuelle pour le cycle d'initiation, du fait de l'intérêt immédiat que ces derniers peuvent avoir pour les étudiant-es souhaitant se réorienter vers les deux autres départements, aux finalités professionnelles plus marquées. Le manque de place dans l'école ne permet, à cette époque, de ne recruter qu'une trentaine de nouveaux étudiant-es

137. Voir AN, 19870644/25 : Lettre du directeur du département d'Archéologie et d'Histoire de l'art de l'université Clermont II au ministre des Affaires culturelles, 23 décembre 1977.

138. D.E.U.G. : Diplôme d'études universitaires générales (équivalent bac +2).

chaque année, portant le nombre d'élèves à temps plein à environ 150, réparti-es sur les cinq années. En revanche, entre 250 et 300 élèves sont inscrit-es aux cours du soir, en dessin, modelage, sculpture, céramique et approche de la peinture. À partir de 1983, les cours du soir de dessin et de peinture sont assurés par le peintre désormais très reconnu Henri Guibal, et regroupent une cinquantaine d'élèves une à cinq fois par semaine, en fonction des possibilités de chacun-e. Une participation de 100 francs est demandée, et permet, au-delà des enseignements techniques proprement dits, l'accès aux cours d'histoire de l'art, ainsi qu'à la bibliothèque de l'école. En dessin et peinture, les sujets de travail touchent aussi bien à la nature morte, au nu et au portrait. En sculpture, les participant-es ont la possibilité de travailler grandeur nature à partir d'un large panel de moulages en plâtre d'œuvres antiques et plus récentes, parmi lesquelles l'Aurige de Delphes, l'Hermès de Praxitèle, un buste de Voltaire ou encore un éléphant hindou.¹³⁹ Les cours du soir sont fréquentés par un public relativement hétérogène, qui

comprend des élèves de l'école qui viennent se perfectionner, des aspirant-es aux Beaux-Arts qui cherchent à s'entraîner en vue de préparer le concours d'entrée, des amateur-rices ou encore des passionné-e-s qui assistent aux cours afin d'y affiner leur pratique artistique.¹⁴⁰

Une partie des cours du soir est également destinée à la préparation au Certificat d'aptitude professionnelle de dessinateur du bâtiment, sous le contrôle de l'Inspection technique du ministère de l'Éducation. Sont ainsi dispensés dans ce but, du lundi au jeudi, des cours de mathématiques, de météorologie, de mécanique, de mathématiques descriptives, d'électricité, de législation et d'architecture, entre 18h et 21h.¹⁴¹

À la rentrée 1982-1983 est mise en place une nouvelle formation, avec la création d'une filière « Conservation et Restauration d'œuvres et objets d'art » devant mener au diplôme de technicien-ne supérieur-e appliqué à la conservation et à la restauration d'œuvres d'art. Deux domaines spécifiques sont d'abord choisis, la peinture de chevalet, et la peinture murale, mais le projet est de développer, à

plus long terme, la restauration d'estampes, l'Auvergne étant historiquement une région papetière.¹⁴² De nouveaux postes sont créés à cette occasion, à l'automne 1982, afin de dispenser les enseignements spécifiques au nouveau département. Un conservateur/restaurateur de peintures, Carlos Llas¹⁴³, est recruté sur concours, ainsi qu'un historien de l'art, Yvon Rousseau, qui enseignait déjà la culture générale dans le cursus « classique », et enfin un professeur de physique, chimie et biologie, intervenant 8h par semaine pour ce cursus, remplacé dès 1987 par une nouvelle professeure pour ces matières scientifiques, Geneviève Poisson. Un laboratoire d'analyses et de recherches est également équipé, répondant aux nécessités chimiques, physiques et biologiques de la formation, et le laboratoire de photographie de l'école se voit agrandi grâce à l'acquisition d'équipements spécifiques à la restauration. Le nombre d'étudiant-es pouvant suivre ce cursus se doit néanmoins d'être obligatoirement réduit, et ne sont autorisé-es à passer le concours d'entrée que les titulaires d'un baccalauréat C

139. Voir « Dessine-moi une passion », La Montagne, 4 mars 1988.

140. Afin de préciser, au cours de l'année 1979-1980, le cycle d'initiation (les deux premières années) compte 48 élèves, 14 élèves sont issus de la collaboration avec la faculté d'Arts plastiques (et intégrés au cycle d'initiation), et 75 élèves font partie du cycle de spécialisation (3e, 4e et 5e années préparant le D.N.S.E.P. « Art »). 137 élèves suivent donc un enseignement complet, auquel-le-s il faut rajouter 217 élèves correspondant aux enseignements post et périscolaires. Certains élèves qui suivent l'enseignement complet s'inscrivent également aux cours du soir, ce qui explique le nombre plus élevé d'inscrit-es dans le corps du texte à ce sujet.

141. Voir AN, 19870592/3 : Ecole régionale des Beaux-Arts et Arts industriels de Clermont-Ferrand, emploi du temps, année 1972-1973.

142. Voir AN, 20020285/29 : Lettre du maire de Clermont-Ferrand au Délégué aux Arts plastiques à propos de la création du département Conservation et Restauration des œuvres et objets d'art, 8 novembre 1984;

143. Carlos Llas (1937-2009) a été l'élève de Paolo Marconi (1933-2013), restaurateur italien très reconnu, durant ses études de restauration/conservation à l'École des Beaux-Arts de Varsovie (Pologne).

ou D.¹⁴⁴

Le cursus nécessite quatre années d'études, une première année préparatoire qui correspond au tronc commun des premières années de l'école, ainsi qu'une remise à niveau en Physique-Chimie, puis trois années dédiées exclusivement à la formation de technicien·ne supérieur·e appliqué·e à la restauration et conservation d'œuvres d'art. À titre indicatif, lors de l'année scolaire 1984-1985, soit trois ans après la mise en place de la formation, sept étudiant·es sont inscrit·es en première année, trois en deuxième année, et trois en troisième année.¹⁴⁵ Néanmoins, même après sa mise en place et le recrutement des étudiant·es, la formation, d'une durée de quatre ans, n'est toujours pas conventionnée par le ministère de la Culture et de la Communication, qui refuse de contracter de nouveaux engagements dans ce domaine. Pour que la formation ait une chance d'être reconnue, il aurait fallu la création a minima d'un second poste de professeur·e de restauration à temps plein, ce que la municipalité a refusé. À cette époque, seules trois institutions disposaient d'une convention reconnue par l'Etat et

permettant de travailler avec les musées (qui sont les principaux employeurs dans ce domaine) : l'école des Beaux-Arts d'Avignon pour les peintures de chevalet, l'école des Beaux-Arts de Tours pour la sculpture, ainsi que l'Institut Français de Restauration d'œuvres d'art (IFROA), ce qui signifie que malgré la formation dispensée à Clermont-Ferrand, aucun diplôme reconnu par l'État ne pouvait être délivré par l'école au terme de celle-ci.¹⁴⁶ Si le département n'est mis en place qu'à la rentrée 1982-1983, après le feu vert du ministère (mais sans son habilitation), le projet est bien plus ancien, et porté par le directeur depuis son arrivée à l'École régionale en 1973. En effet, Serge Hélias tient particulièrement à cette spécialisation et se passionne pour ce sujet, car il a lui-même participé à la restauration du château de Fontainebleau dans les années 1960. En novembre 1973, soit seulement quelques mois après le début de son directorat, Serge Hélias explique, dans une lettre au directeur de l'Enseignement de l'Architecture et des Arts plastiques, les raisons qui le poussent à vouloir créer un département de Conservation et

Restauration d'œuvres et d'objets d'art à l'école des Beaux-Arts de Clermont-Ferrand. Tout d'abord, il revient sur le fait que peu importe la qualité des enseignements donnés au sein d'une école d'art, tous les élèves ne deviendront pas des artistes. Certain·es, en effet, développent de réelles compétences de technicien·nes, mais ne sont pour autant pas des créateur·rices, et une spécialité comme celle-ci offrirait de véritables débouchés professionnels à ces étudiant·es. De plus, de telles formations sont peu nombreuses, les restaurateur·rices manquent et il n'est pas rare, selon ses dires, « de voir des objets, des sculptures, des toiles envoyés, soit à Paris, ou encore à Nice, pour remise en état, être absents du château, de l'église ou autre bâtiment, deux à trois années, ce qui est difficilement acceptable ».¹⁴⁷ Au-delà de ce besoin de restaurateur·rices, nécessaires pour entretenir un riche patrimoine artistique en Auvergne et dans le centre de la France, le directeur s'étonne du projet de création d'un département de Conservation et Restauration à l'Université Paris 1 Sorbonne, quand les écoles

144. Les baccalauréats C et D sont les anciennes dénominations des filières scientifiques de la voie générale du lycée, respectivement en spécialité « Biologie et sciences de la vie et de la Terre » et « Mathématiques – Physique-chimie ».

145. Voir AN, 20020285/29 : Lettre du maire de Clermont-Ferrand au Délégué aux Arts plastiques à propos de la création du département Conservation et Restauration des œuvres et objets d'art, 8 novembre 1984.

146. Voir AN, 20020285/29 : Compte-rendu de la réunion sur les filières « Restauration » des écoles d'art de Tours, Avignon, Clermont-Ferrand, qui s'est tenue le 2 juin 1987.

147. Voir AN, 19870592/8 : Lettre de Serge Hélias à Claude Hiriart, directeur de l'Enseignement de l'Architecture et des Arts plastiques, à propos de sa volonté de créer un département de Conservation et Restauration d'œuvres et d'objets d'art, 9 novembre 1973.

d'art devraient être les premières intéressées. Il ajoute que cette spécialisation pourrait également intéresser des créateur·rices, qu'ils et elles soient peintres, sculpteur·rices, graveur·euses, etc. et leur permettre d'ajouter cette « branche » à leur activité d'artiste, afin de vivre plus décemment en répondant à un besoin.

Malgré l'engagement des professeur·es du département de Conservation/Restauration et de la direction de l'École régionale, les multiples demandes d'agrément pour la préparation au diplôme de technicien·ne supérieur·e appliqué à la conservation et à la restauration d'œuvres d'art resteront lettre morte et n'aboutiront jamais. Après le départ à la retraite de Serge Hélias en 1992, le nouveau directeur, François Besson, et l'équipe pédagogique responsable du département ont tenté de régler le problème, notamment en se déplaçant à l'école des Beaux-Arts d'Avignon pour visiter son atelier de restauration de peintures de chevalet. Mais compte-tenu des problèmes financiers¹⁴⁸ qui interdisent les aménagements et les recrutements nécessaires à

une potentielle obtention de l'agrément, l'idée de prétendre au développement de ce cursus au sein de l'école est finalement abandonnée en ce début des années 1990, et les étudiant·e-s ont été invité·es à terminer leur formation à l'école d'Avignon.¹⁴⁹ Malgré tout, comme la structure est déjà en place et fonctionnelle, l'École régionale décide durant quelques années de conserver un cursus de sensibilisation au métier de Conservateur·rice/ Restaurateur·rice pour de jeunes étudiant·es durant trois années. Cet enseignement, qui aboutit à un certificat d'école, vise à les préparer en vue de candidater à des concours d'entrée dans d'autres écoles ou instituts agréés.¹⁵⁰

Une nouvelle réforme, en 1988, va réaménager la précédente de 1973 et réorganiser l'enseignement des études d'arts plastiques au sein des écoles nationales, régionales et municipales d'art habilitées par l'État. La ligne directrice de cette nouvelle réforme est de réaffirmer la spécificité des écoles d'art à la formation à la création, de pousser les écoles vers l'utilisation des « nouveaux outils », des « nouvelles technologies », et d'accentuer la

logique de décroisement dont les prémisses existaient déjà dans les années 1970 et la « Réforme Bonnier ». Ce décroisement des pratiques et des enseignements, est considéré par les penseur·euses de la nouvelle réforme comme difficilement conciliable avec la création, en 1973, des cycles d'initiation et de spécialisation, ainsi que des trois départements « Art », « Communication visuelle et audio-visuelle », et « Environnement » jugés trop « étanches ».¹⁵¹

On parlera désormais d'options plutôt que de départements, et les études au sein de l'ancien département « Environnement » seront renommées, pour prendre le nom d'études de « Design ». La première année d'école est repensée afin de constituer un tronc commun à l'ensemble des formations proposées dans les écoles d'art, et la seconde année consistera, en plus de compléter la formation de base des étudiant·es, en une sorte de pré-spécialisation pour leur orientation dans l'une des trois options « Art », « Communication » et « Design » en troisième année. Les étudiant·es auront également le choix, à partir de la deuxième

148. L'École régionale des Beaux-Arts, malgré son nom, est toujours à cette époque une école municipale financée à environ 75% par la ville de Clermont-Ferrand. Le coût que représenterait pour la mairie la mise en place des aménagements nécessaires pour répondre aux exigences des musées et du ministère de la Culture, est donc jugé trop important pour si peu d'élèves (moins d'une quinzaine sur les quatre années du cursus).

149. Une partie des étudiant·es du département de Conservation/Restauration (trois d'entre elles-eux) accepte la proposition d'entrer en 2^e année à l'école d'Avignon en 1994. Quatre autres qui suivaient déjà le cursus en première et deuxième année à Clermont-Ferrand, ainsi que trois étudiantes en année préparatoire à la section restauration devront néanmoins se présenter au concours d'entrée avant d'espérer intégrer le département de l'école d'Avignon. Voir Archives propres de l'ÉSACM : Lettre du directeur de l'École régionale des Beaux-Arts de Clermont-Ferrand, François Besson, au directeur de l'école des Beaux-Arts d'Avignon à propos de la Commission d'équivalence du département de restauration du 11 mai 1994, 20 mai 1994.

150. Archives propres de l'ÉSACM : Projet d'établissement, janvier 1994.

151. Circulaire du 26 avril 1988 à propos de la nouvelle organisation des études d'arts plastiques dans les écoles d'art.

année, d'opter plutôt pour un cycle court de 3 ans menant au DNAT, ou pour un cycle long, de 5 ans, menant au DNSEP. Des passerelles sont néanmoins créées entre ces deux cycles, ainsi qu'entre les trois options, afin de permettre et de faciliter les réorientations. Un nouveau diplôme, le DNAP (Diplôme National d'Arts Plastiques) est également créé. Commun aux trois options, il vient sanctionner la troisième année d'étude, et l'acquisition des techniques et connaissances fondamentales de l'expression plastique. De caractère généraliste (contrairement au DNAT), il conditionne de surcroît l'entrée en quatrième année pour le cycle long. Comme pour la première réforme de 1973, l'école s'adapte progressivement aux nouveaux enjeux pédagogiques préconisés dans celle de 1988. Pendant quelques années, la notion de cycle d'initiation et de cycle de spécialisation persiste, mais elle est peu à peu remplacée par une approche plus diversifiée des enseignements, et plus en accord avec la ligne directrice de la réforme. Le début des années 1990 est

ensuite marqué par la volonté de l'École régionale de développer une spécificité « paysage », et une réflexion autour des spécificités géologiques et géographiques de l'environnement régional, et notamment les parcs régionaux des volcans d'Auvergne, ou encore le Livradois-Forez. Dès l'année 1991-1992, cet axe d'études proposé autour du paysage et de l'identité géographique, économique et culturelle de la région, apparaît d'ailleurs sous l'appellation « Signes et Figures de la Terre ». ¹⁵² Enseignant·es et étudiant·es sont alors invité·es à travailler sur « la mise en valeur et la promotion des patrimoines naturel et culturel, l'aménagement du paysage rural, la réhabilitation et la création d'espaces urbains, routiers et autoroutiers » qui « offrent un large champ de recherche et d'expérimentation pédagogiques dans les domaines de l'art public, l'art environnemental, le design d'espace, la signalétique, la cartographie, etc. ». ¹⁵³ Pour ce faire, des partenariats sont mis en place avec les Offices de tourisme, la DDA, la DDE¹⁵⁴, ou encore les Parcs régionaux, et des relations sont établies avec

le Conservatoire des Paysages de Chaumont (Loir-et-Cher), le Centre du graphisme d'Echirolles (Isère) ¹⁵⁵ et les centres d'art de Vassivière (Haute-Vienne) et du Crestet (Vaucluse). Les identités de ces centres d'art sont en effet très portées sur le paysage, leur implantation dans un territoire rural et la relation art-nature, et font dès lors l'objet de visites fréquentes, et parfois même de collaborations, qui se poursuivront dans les années 2000, y compris lorsque cette spécificité « paysage » tendra à prendre de moins en moins d'importance. ¹⁵⁶ La dernière réforme pédagogique majeure des enseignements artistiques¹⁵⁷ intervient à la fin des années 1990, avec un arrêté du ministère de la Culture et de la Communication, le 6 mars 1997. ¹⁵⁸ Peu après, en juillet 1998, paraît également le rapport « Une nouvelle place et un nouveau rayonnement pour les écoles d'art en France », également connu sous le nom de « Rapport Imbert¹⁵⁹ », et présenté à Catherine Trautmann, alors ministre de la culture et de la communication. Néanmoins, les changements proposés par la nouvelle organisation des études restent

152. Archives propres de l'ÉSACM : Rapport d'inspection de l'année 1991-1992.

153. Archives propres de l'ÉSACM : Projet d'établissement, 1994, p. 37.

154. Les DDA (Directions Départementales de l'Agriculture), qui prendront ensuite le nom de DDAF (Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt) et les DDE (Directions Départementales de l'Équipement) fusionnent en 2010 pour devenir les DDT (Directions départementales des territoires).

155. Le Centre du graphisme d'Echirolles est depuis 2021 intégré à l'Établissement Public Administratif Le TRACé (Territoire Ressource, Arts et Culture Echirolles), qui regroupe le Centre du graphisme, le musée Géo-Charles et le musée de la Viscose.

156. Archives propres de l'ÉSACM : Projet d'établissement, 1994, p. 37.

157. Du moins la dernière traitée, puisque malgré quelques informations postérieures, mentionnées ici et là, il a été décidé d'arrêter cette histoire de l'école d'art de Clermont-Ferrand à son déménagement dans le quartier de Kessler-Rabanesse, en 2006, afin de conserver une certaine distance et un recul nécessaire au traitement des données.

158. Arrêté du 6 mars 1997 relatif à l'organisation des études conduisant au diplôme national d'arts et techniques et au diplôme national supérieur d'expression plastique. Disponible en ligne (site Legifrance) à l'URL : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000005623233/> [consulté le 21 octobre 2022].

159. Du nom de Jacques Imbert, chef de l'Inspection générale de l'enseignement artistique en 1998.

dans la ligne directrice de la réforme de 1988. En effet, les cursus du cycle court (qui mène au DNAT) et du cycle long (qui conduit au DNSEP) existent toujours, même s'ils subissent quelques modifications. La première année d'école est renommée année propédeutique et, dans le cas du cycle long, les années 2 et 3 sont renommées « phase programme », et les années 4 et 5 « phase projet ». Les trois options « Art », « Communication » et « Design » du cycle long demeurent inchangées, et les étudiant·es doivent choisir l'une d'entre elles à la fin de leur deuxième année. Si elle conserve son caractère généraliste, et doit permettre aux étudiant·es de confirmer leur orientation dans une école d'art, l'année propédeutique doit servir à développer la capacité de travail, de recherche, d'analyse, et la perception des élèves afin qu'ils puissent imaginer leur relation au monde.¹⁶⁰ Elle doit leur offrir un enseignement des approches théoriques, philosophiques, d'histoire de l'art et des civilisations, une pratique des langues étrangères, ainsi qu'une initiation aux différentes techniques, et notamment aux

« nouveaux outils » et aux « nouvelles technologies », qui deviennent chaque jour plus important·es dans le développement de l'art contemporain. Est également mis en place un système d'Ateliers de Recherche et de Création (les ARCs), qui doit pouvoir permettre à l'étudiant·e d'effectuer un parcours relativement personnalisé durant la phase programme (années 2 et 3). La constitution des ateliers au sein de l'école se fait en fonction des enseignant·es et des équipements culturels et techniques, mais elle s'appuie aussi sur des lieux ressources extérieurs à l'école, comme d'autres écoles d'art, des musées, des centres d'art ou encore des universités. Les ARCs mettent en avant la notion de projet et sa contextualisation, et amènent un groupe de professeur·es et d'étudiant·es à développer une dynamique de questionnement sur une problématique, ou une thématique du monde de l'art, qu'ils et elles ont au préalable formulé collectivement. Ils ont également un objectif professionnalisant, et le travail réalisé au sein de ces derniers doit au maximum pouvoir être

prolongé lors de stages extérieurs à l'école.¹⁶¹

Si l'arrêté ministériel date de mars 1997, l'école des Beaux-Arts de Clermont-Ferrand en applique ses principes de manière anticipée dès le début de l'année scolaire 1996-1997. C'est le cas notamment pour la mise en place des huit ateliers de recherche et de création proposés, Atelier Interrogation, Studio Rapide, Décors opéra bouffe, « Primitivisme », Poésie sonore, Cinéma, Actes du Colloque et Vidéo Colloque, tous communs aux deuxième et troisième années à l'exception des deux premiers, réservés aux troisième années.

¹⁶² Dans le cadre du développement de l'Atelier Interrogation, un travail de recherche est d'ailleurs mené en collaboration avec l'Université Collège de Salford, et va voir la publication, au cours de l'année scolaire 1998/1999, d'une étude comparative de la perception de l'art britannique et de l'art français, dans le cadre de la convention qui lie les deux établissements.¹⁶³

Le dynamisme de l'équipe pédagogique et son investissement dans la mise en place de la réforme est relevé

160. Arrêté du 6 mars 1997, art. cit. 161. Ibid.

162. Archives propres de l'ÉSACM : Livret de l'étudiant de l'École régionale des Beaux-Arts de Clermont-Ferrand, année scolaire 1996-1997.

163. Archives propres de l'ÉSACM : Contrat institutionnel entre l'Université de Salford et l'école des Beaux-Arts de Clermont-FD, 9 mai 1997.

dans deux rapports de l'Inspection générale de l'enseignement artistique en 1997, puis en 2000 : le fonctionnement pédagogique est « en tout point conforme aux attentes de la tutelle pédagogique ». ¹⁶⁴ Les rapports déplorent néanmoins les lacunes de l'école clermontoise en termes d'équipement et d'inadaptation des locaux. Il est notamment soulevé le retard que prend l'école dans le domaine des nouvelles technologies, faute de moyens pour acquérir du matériel récent, et notamment sur la question du son, dont l'importance dans le champ des arts plastiques est sans cesse grandissante en cette fin des années 1990. ¹⁶⁵

Les dernières années de la décennie sont particulièrement compliquées pour l'École régionale, qui vit la fin de son existence dans les locaux de la Halle aux Blés. Elle est fermée une première fois ¹⁶⁶, entre le 20 décembre 1996 et le 20 janvier 1997, après la visite de la commission intercommunale de la sécurité, qui reproche un non-respect des normes de sécurité et de mise en conformité des installations de l'école (encombrement des passages, isolation des salles à risque

contenant des produits inflammables, portes coupe-feu, faux plafonds, électricité, etc.), mais les travaux réalisés ne peuvent résoudre l'inadaptabilité fonctionnelle des locaux, devenus trop exigus pour accueillir une école d'art moderne. ¹⁶⁷ Des travaux structurels de réhabilitation du bâtiment, demandés depuis bien longtemps, sont donc envisagés lors du projet de rehaussement de la Halle aux Blés, qui n'aboutiront finalement pas, comme précisé au début du texte. A partir d'octobre 1999, les première et deuxième années, l'administration et la bibliothèque déménagent donc sur le site temporaire de l'école, avenue Jean Mermoz. Les troisième et cinquième années (années diplômantes) resteront à la Halle aux Blés l'année scolaire 1999 / 2000, et rejoindront l'ensemble de l'école avenue Jean Mermoz un an plus tard, en octobre 2000.

Si les nouveaux locaux, dans un ancien bâtiment industriel, sont plus petits (environ 2000 m², par rapport à 2700 m² pour la Halle aux Blés), ils sont néanmoins adaptés aux enseignements artistiques, avec de grandes hauteurs sous plafond, des ateliers spacieux, et des espaces

extérieurs. C'est aussi pendant cette période de délocalisation de l'école que la bibliothèque sera informatisée et intégrera en 2000 la BMIU - Bibliothèque municipale et interuniversitaire de Clermont-Ferrand - pour rejoindre ensuite, en 2010, le réseau des bibliothèques et médiathèques de l'agglomération.

Le déménagement avenue Jean Mermoz, du fait de son emplacement en zone industrielle, a eu pour conséquence une forte baisse du nombre d'étudiant-es. Elle se trouvait en effet loin du centre-ville, du milieu étudiant, très mal desservie par les transports en commun, et sans commerce de proximité pour acheter des fournitures ou de quoi manger. Devenue beaucoup moins attractive de ce fait, le nombre de candidatures chute drastiquement à partir du déménagement (même s'il avait commencé à baisser dès 1997), et l'école passe de 134 étudiant-e-s durant l'année scolaire 1996/1997, à 86 pour l'année 1999/2000. ¹⁶⁸

164. Archives propres de l'ÉSACM : Rapport d'inspection de l'année scolaire 1999-2000.

165. Ibid.

166. Si des solutions de relogement ont été trouvées pour les cours du soir et les ateliers pour enfants dispensés au public par l'école, ce n'est pas le cas pour la formation initiale et les étudiant-es mettent en avant la difficulté que représente pour elles-eux l'absence de locaux, peu de temps avant les examens et les bilans du mois de février. Voir « L'École des Beaux-Arts fermée pour raisons de sécurité », La Montagne, 20 décembre 1996.

167. Archives propres de l'ÉSACM : Rapport d'inspection de l'année scolaire 1996-1997.

168. Pour remettre en contexte, cette chute du nombre d'inscriptions intervient alors même que le nombre de bachelier-ères désirant poursuivre des études artistiques ne fait qu'augmenter depuis le début des années 1990. A titre informatif, 9 800 élèves étaient inscrit-es en option artistique en seconde en 1992, et 25 000 en 1997, soit une augmentation de 150%. Sur la même période le nombre d'étudiant-es admis-es au concours d'entrée des écoles d'art augmente de 7% au niveau national, et la population étudiante moyenne est de 164 élèves par établissement bien au-dessus de l'école de Clermont-Ferrand). Malgré cette forte augmentation générale, l'école des Beaux-Arts voit son effectif chuter à partir de 1997, puisqu'elle passe de 134 étudiant-es en 1996/1997 à 106 en 1997-1998, puis largement en dessous de la centaine au début des années 2000. Sources : Rapport Imbert (1998) : « Une nouvelle place et un nouveau rayonnement pour les écoles d'art en France », et rapport d'inspection de l'année scolaire 1999-2000.

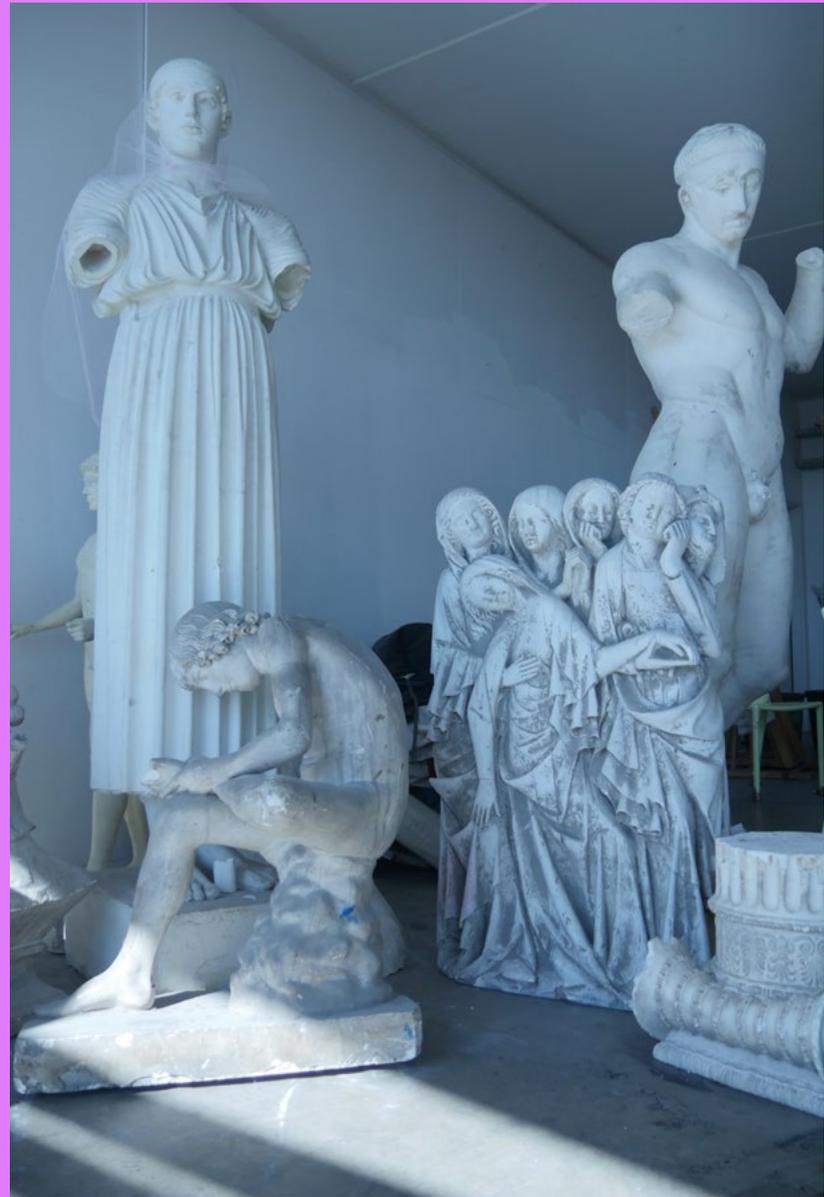


Carlos Llas, professeur de restauration,
marouflage d'un tableau à la colle de la
pâte, Ecole régionale des Beaux-Arts de
Clermont-Ferrand, 1988.

Source : archives personnelles
d'Emeline Llas.



Carlos Llas, professeur de restauration,
projette de la résine au dos d'un tableau
en vue d'un marouflage,
École régionale des Beaux-Arts de
Clermont-Ferrand, 1988.
Source : archives personnelles
d'Émeline Llas.



Moulages en plâtre d'œuvres antiques et plus récentes mises à disposition des élèves des cours publics.





REMERCIEMENTS

Je tiens d'abord à remercier Emmanuel Hermange, directeur de l'ESACM, pour la confiance qu'il a placée en moi en acceptant de me confier ce travail de recherche sur l'histoire de l'école d'art clermontoise, alors que je n'avais toujours pas achevé mon master de recherche en histoire de l'art.

J'en profite également pour remercier Marianne Jakobi, qui était à ce moment ma directrice de recherche, pour ses conseils et sans qui je n'aurais jamais eu connaissance de ce projet.

Je remercie chaleureusement Brigitte Belin, bibliothécaire de l'ESACM pendant de nombreuses années, et véritable mémoire de l'école d'art, pour son accompagnement, son aide précieuse et son investissement dans l'élaboration de ce travail de recherche.

Merci également aux anciens·ne·s étudiant·e·s, enseignant·e·s, que j'ai eu l'occasion de rencontrer, et qui ont su me parler de leurs expériences à l'école d'art au cours d'entretiens enrichissants, afin d'aiguiller mes recherches. Je peux citer ainsi Jacques Malgorn, Roland Cognet, Michel Brugerolles, Yvon Rousseau, Geneviève Poisson, Rémi Bourdier, Isabelle Pio-Lopez, Christiane et André Béraud, ainsi que Jean-François Schembari.

J'apporte aussi mes remerciements à Emeline Llas, fille de Carlos Llas, ancien professeur au département Conservation/Restauration d'œuvres d'art de l'école, pour m'avoir accueilli à Strasbourg afin que je consulte les archives de son père.

Je remercie pareillement le personnel des Archives Municipales de

Clermont-Ferrand, celui des Archives départementales du Puy-de-Dôme, ainsi que celui des Archives nationales pour leur aide dans mes recherches.

Merci enfin aux membres du service de documentation du journal La Montagne, à Clermont-Ferrand, pour m'avoir permis de consulter le dossier de presse extrêmement fourni et détaillé qu'ils et elles ont assemblé à propos de l'école d'art.

Ce projet a été lancé à l'initiative de Emmanuel Hermange, directeur de l'ESACM de 2019 à 2023.

BIBLIOGRAPHIE

Les Beaux-Arts, de l'Académie aux Quat'z'arts, Paris, Ecole nationale supérieure des beaux arts, 2001.

ABADIE Shahram, *L'enseignement de l'architecture à Clermont-Ferrand avant 1968*, séminaire, [en ligne], publié le 5 novembre 2018, consulté le 20 septembre 2022.

ARMET Alizée, *Les écoles d'art en France : un enseignement artistique en changement*, In : AusArt Journal for Research in Art. 8 (1), 2020

BAUCHAL Charles, *Nouveau dictionnaire biographique et critique des architectes français*, Paris, 1887, [en ligne].

COMETony, *L'Institut de l'environnement : une école décloisonnée*. Urbanisme, architecture, design, communication, Paris, Editions B42, 2017

DIENER Amandine et MARCOT Christian, « Enseigner l'architecture durant le moment de Vichy (1940 – 1944). De Paris à Lyon », programme de recherche EnsArchi – L'enseignement de l'architecture au XXe siècle [en ligne], publié le 11 mai 2021.

GOBILLE Boris, *Mai 68*, Paris, La Découverte, 2008.

MICHAUD Yves, *Enseigner l'art ? Analyses et réflexions sur les écoles d'art*, Nîmes, Editions Jacqueline Chambon, 1993.

MICHAUD Yves, *Enseigner l'art ? Analyses et réflexions sur les écoles d'art*,

deuxième édition augmentée et refondue, Nîmes, Editions Jacqueline Chambon, 1999.

MONNIER Gérard, *L'art et ses institutions en France : De la Révolution à nos jours*, Paris, Gallimard, 1995.

PARTOUCHE Marc, *Les écoles d'arts qui changent le monde. Utopies et alternatives pédagogiques de 1815 à nos jours*, Paris, Hermann Editeurs, 2021.

POISSON-COGEZ, Nathalie, *Enseigner l'art par l'art*, In : Apprentissage, travail et création : Lieux, communautés, réseaux, transmissions familiales [en ligne], Villeneuve d'Ascq : Publications de l'Institut de recherches historiques du Septentrion, 2021.

ROUX Claude, *L'enseignement de l'art : la formation d'une discipline*, Nîmes, Editions Jacqueline Chambon, 1999.

SAUER Marina, *L'Entrée des femmes à l'Ecole des Beaux-Arts : 1880 – 1923*, Paris, E.N.S.B.A., 1991.

COLOPHON

Texte et recherche

Loïc Borde

Direction de publication

Sandrine Rebeyrat

Visuel de couverture

Emma Merlet

Accompagnement du projet

Philippe Eydiou

Recherches graphiques

Philippe Eydiou

Clara Puleio

Design graphique

Orlane Mastellone-Ruellan

Iconographie

Brigitte Belin

Orlane Mastellone-Ruellan

Sylvie Mathe

+ clermont
auvergne
métropole

Soutenu par
MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Département
auvergne
région

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

VILLE DE
CLERMONT
FERRAND

MICHELIN
FONDATION
D'ENTREPRISE

Membre du site
UNIVERSITÉ
Clermont
auvergne

ÉCOLE
SUPÉRIEURE
D'ART DE
CLERMONT
MÉTROPOLE



25 RUE KESSLER
63000
CLERMONT - FERRAND
WWW.ESACM.FR
ESACM@ESACM.FR

